



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

### **Encourager l'utilisation des transports publics : pari gagné pour Neuchâtel**

**La Ville de Neuchâtel dresse un bilan extrêmement positif de sa politique d'incitation à l'utilisation des transports publics. Cinq ans après le lancement de l'action « Bon Junior » (ex-ABO ADO), les résultats sont au rendez-vous : le nombre de jeunes disposant d'un abonnement annuel a plus que doublé et la catégorie adulte, bénéficiant aussi d'un soutien financier, connaît une croissance dépassant de loin les standards du domaine. Ainsi, Neuchâtel joue clairement son rôle de moteur cantonal pour une transition vers la mobilité durable.**

« Pour de nombreux habitant-es, notamment les familles, le prix des transports publics peut être un frein. Pourtant, les enjeux climatiques et de mobilité nous obligent à favoriser leur utilisation. Je me réjouis que notre politique pionnière et ambitieuse apporte des résultats aussi clairs et incite d'autres collectivités à passer à l'action pour soutenir les transports publics », se réjouit Christine Gaillard, directrice de la mobilité.

Pour rappel, en ville de Neuchâtel, les habitants ne paient jamais plus que le tarif junior/senior pour un abonnement Onde Verte 2 zones. Les jeunes bénéficient d'une réduction de 247,50 francs (soit la moitié de l'abonnement Onde Verte junior) et les adultes d'une réduction de 162 francs (correspondant à la différence entre le tarif standard et le tarif junior/senior). La réduction est également valable sur tous les autres abonnements annuels Onde Verte ou sur l'abonnement général.

#### **Zéro bureaucratie**

Entre 2014 et 2019, le bilan est clair : +109% d'abonné-es annuel-les junior et + 38% d'abonné-es annuel-les adultes. La catégorie « senior », qui ne bénéficie pas d'aide directe de la Ville, a pour sa part connu une progression de +2,5% en 5 ans. Toutes catégories confondues, on arrive ainsi à une croissance de 53% en cinq ans. Le secret du succès réside possiblement dans l'approche « zéro bureaucratie » : les jeunes habitant-e-s reçoivent leur bon simplement à la maison ou peuvent acheter leur abonnement au prix réduit directement via le Guichet unique.

Chaque année, la Ville investit ainsi près de 1,3 million de francs dans cette politique d'encouragement. *« C'est certes un investissement important mais qui soulage*

*directement la population de la ville. Financièrement, il convient également de préciser qu'augmenter les recettes des transports publics diminue ensuite le déficit à financer par l'Etat et les communes », précise Christine Gaillard.*

Cette dernière ajoute encore que cette politique est plébiscitée par les groupes de travail de la fusion et devrait ainsi s'appliquer à l'ensemble de la population de la commune fusionnée dès 2021, sous réserve de l'acceptation formelle par les nouvelles autorités.

Neuchâtel, le 11 septembre 2020

Direction de la mobilité

**Pour plus d'informations:**

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de la mobilité, [christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch) 032 717 76 01

Pierre Geissbühler, chargé de projet Mobilité, [pierre.geissbuhler@ne.ch](mailto:pierre.geissbuhler@ne.ch) 032 717 74 81